CHARTE DE LA COLLECTE DE DONNEES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES DE L'UNIVERSITE

Enquête 2015

Préambule

L'enquête est pilotée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) en concertation avec la Conférence des Présidents d'Université (CPU), l'Assemblée des Directeurs d'IUT (ADIUT) et le Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ) dans le cadre d'un comité de pilotage.

En 2016, un groupe de travail technique sera mis en place associant ces mêmes instances ainsi que des représentants d'observatoires universitaires et de filières de formation afin de soumettre des préconisations sur la question du processus qualité des enquêtes et sur des enrichissements au dispositif de collecte ou de diffusion.

OBJECTIFS DE LA CHARTE ------

1. Finalités de l'enquête

La loi relative aux libertés et responsabilités des universités du 10 août 2007 fait de l'orientation et de l'insertion professionnelle des missions essentielles du service public de l'enseignement supérieur. Elle fait obligation aux établissements d'enseignement supérieur de rendre publiques des statistiques comportant notamment des indicateurs d'insertion professionnelle des étudiants. A cette fin, il apparaît essentiel de disposer de données pour mesurer l'insertion professionnelle des diplômés d'universités, tant au niveau des établissements – de nombreuses universités mènent déjà depuis longtemps des enquêtes d'insertion auprès de leurs anciens étudiants – qu'au niveau national. Cet objectif a été confirmé par la loi relative à l'enseignement supérieur et à la recherche n° 2013-660 du 22 juillet 2013.

L'objectif est double : d'une part contribuer à l'information des publics, au premier rang desquels les étudiants et les lycéens, et à la notoriété des filières universitaires, et d'autre part valoriser les réussites des universités et reconnaître la préparation à l'insertion professionnelle comme une des missions de l'enseignement supérieur donnant lieu à évaluation de sa performance.

Les données statistiques collectées dans le cadre de l'enquête pourront également constituer un outil de pilotage au service des universités et être prises en compte pour l'évaluation des universités et dans le cadre du dialogue contractuel.

Pour garantir la qualité de cet indicateur au regard de ces objectifs d'information, de pilotage et de dialogue, un processus de certification des données sera mis en place, sous l'égide de la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SDSIES), en collaboration avec le réseau des observatoires des universités et le CEREQ. La SDSIES assure l'exploitation statistique des données au niveau national.

L'enquête a été examinée le 15 juin 2011 par la commission Services publics et services aux publics du Conseil national de l'information statistique. Le Président de la Commission a émis un avis d'opportunité favorable à l'opération.

2. Organisation de l'enquête

- 1. La collecte des données est réalisée au sein des universités. L'organisation de cette collecte ainsi que le contrôle des données recueillies est de la responsabilité de l'université, dans le respect des dispositions contenues dans la présente charte. Les universités mettent en œuvre les moyens nécessaires à l'obtention de taux de réponses satisfaisants auprès de leurs anciens diplômés.
- 2. Les dispositions de la charte visent à garantir la production de données de qualité, fiables, et comparables entre les universités. Elles incluent un ensemble de règles méthodologiques visant à assurer la comparabilité des données, ainsi que la possibilité de contrôles externes.
- 3. Les données devront être validées par le M.E.N.E.S.R., qui certifie les résultats obtenus.

4. Le traitement national des données remontées par les universités a été déclaré à la CNIL (déclaration n° 1403894). Chaque université se met, pour sa part, en conformité avec la CNIL pour le traitement des données qu'elle collecte par le biais de l'enquête. Il est recommandé à cette fin de désigner un correspondant informatique et libertés dans l'université, si un tel correspondant n'existe pas déjà¹.

CONTENU DE LA CHARTE	 	
CONTENO DE LA CHARTE		

1. Adaptation de l'enquête aux dispositions de la loi ESR n° 2013-660 du 22 juillet 2013 :

Préambule : évolution de la charte de l'enquête 2015 par rapport à l'année précédente

La loi « ESR » n° 2013-660 du 22 juillet 2013 comprend deux dispositions portant sur l'élaboration et la mise à disposition de données sur l'insertion professionnelle dont l'une prescrit aux universités de diffuser pour tous les diplômes des statistiques d'insertion à un et deux ans après l'obtention du diplôme. Cette temporalité étant différente de celle du dispositif actuel, celui-ci doit être adapté pour s'y conformer.

Conformément aux décisions prises lors du COPIL du 18 juillet 2014, l'adaptation de l'enquête 2014 aux dispositions de la loi se limite à l'introduction dans le volet commun du questionnaire d'enquête de questions rétrospectives portant sur la situation professionnelle un an avant la date d'observation. La date d'observation et le champ de l'enquête restent inchangés.

Le traitement de l'enquête 2014 permettra de déterminer la fiabilité des données.

_

¹ Il existe un réseau des correspondants informatique et liberté des établissements d'enseignement supérieur SUPCIL, sur lequel vous trouverez des informations à l'adresse suivante : https://listes.cru.fr/wiki/cil/

1. Champ de l'enquête

L'enquête 2015 porte sur les diplômés 2013 présentant les caractéristiques suivantes :

- 1. avant la nationalité française ;
- 2. ayant obtenu en 2013 un DUT, une licence professionnelle, ou un master ;
- 3. nés en 1983 ou après;
- 4. n'ayant pas interrompu leurs études pendant deux ans ou plus, avant l'obtention du diplôme en 2013 :
- 5. ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement à la rentrée universitaire 2013 et/ou à la rentrée universitaire 2014.

Le filtre 4 est géré par le biais du questionnaire. Il a pour objectif de limiter le champ aux diplômés ayant obtenu leur diplôme en formation initiale. Cette formulation est conforme à la définition adoptée par le CEREQ dans les enquêtes Génération.

Le champ de l'enquête sera progressivement élargi au fil des ans.

2. Population à enquêter

Le M.E.N.E.S.R. fournit la base complète des diplômés 2013. Les étudiants préalablement repérés comme ne faisant pas partie du champ (en particulier ceux qui se sont réinscrits lors des années suivantes dans un établissement couvert par le système d'information SISE) sont repérés par la modalité « non » de la variable a_enqueter.

Tous les diplômés pour lesquels la variable a_enqueter vaut « oui » doivent être interrogés sauf situations particulières dûment justifiées avant le démarrage de l'enquête.

L'annexe 1 de la charte donne la définition précise de la population à enquêter.

3. Date d'observation

La date d'observation est fixée au 1er décembre 2015. Cette date correspond à un temps d'observation de 30 mois pour une sortie en juin 2013. Elle correspond, dans les faits, à des temps d'observation allant de 24 à 30 mois suivant la date effective de validation du diplôme.

4. Questionnaire d'enquête

Pour permettre le calcul d'indicateurs d'insertion professionnelle, les questionnaires des universités doivent permettre de renseigner un ensemble de variables communes à toutes, selon des nomenclatures fixes. Les questions correspondantes constituent un volet commun à tous les questionnaires d'enquête des universités. <u>Ces questions ne peuvent faire l'objet d'aucune modification, même minime</u>.

Les universités sont libres d'ajouter à leur questionnaire un volet qui leur est propre pour répondre aux autres objectifs de l'enquête, notamment aux objectifs de gouvernance et d'information du public. Elles doivent veiller à ce que les questions complémentaires n'alourdissent pas trop le questionnaire.

L'annexe 2 de la charte donne la liste des variables du volet commun avec leurs nomenclatures.

L'annexe 3 de la charte donne le volet commun du questionnaire permettant de renseigner ces variables.

5. Mode d'interrogation

Le mode d'interrogation mis en œuvre au sein des universités pour l'enquête menée en 2015 est libre, l'objectif étant d'obtenir le taux de réponse le plus élevé possible.

L'exploitation des bilans montre que l'association de plusieurs modes de collecte a le plus souvent un impact positif sur les taux de réponse.

L'objectif à terme est de parvenir à une homogénéité des modes d'interrogation.

Quel que soit le mode d'interrogation retenu pour le premier contact avec les enquêtés, une relance téléphonique est généralement nécessaire pour obtenir un taux de réponse satisfaisant.

6. Mode de remontée des données

Les données relatives aux diplômés de master sont remontées par le site sécurisé PEPIP.

Les données relatives aux diplômés de DUT sont remontées par l'application de gestion de l'enquête nationale DUT.

Les données relatives aux diplômés de licence professionnelle sont remontées soit par l'application de gestion de l'enquête nationale LP soit par le biais du site PEPIP.

Le fichier remonté par le biais du site PEPIP doit être conforme à l'annexe 2 de la présente charte.

7. CNIL

Quelle que soit la forme du questionnaire adressé aux diplômés, celui-ci doit être accompagné des informations suivantes :

- Les coordonnées de l'étudiant ont été obtenues par : (le service de scolarité / la composante / un annuaire d'anciens étudiants)
- Les réponses à ce questionnaire sont facultatives
- L'enquête réalisée auprès des diplômés 2013 permettra à l'université de connaître la nature de l'insertion professionnelle de ses diplômés. Les informations seront également transmises au ministère sous la forme de fichiers de données individuelles anonymisées pour établir des indicateurs d'insertion professionnelle par établissement, et par discipline d'étude. Elles seront utilisées uniquement à des fins statistiques.
- Le droit d'accès aux informations individuelles s'exerce auprès de l'université.

En tant que responsables de l'enquête, les universités s'assurent de la sécurité du traitement et de la confidentialité des données. Elles veillent notamment à ce que seules les personnes dûment habilitées en raison de leurs fonctions dans l'enquête aient accès aux informations individuelles de l'enquête.

Enfin les universités doivent prévoir de préciser sur les formulaires d'inscription que les données personnelles, et notamment les coordonnées de l'étudiant et de sa famille, pourront être utilisées à des fins d'enquête (voir le guide Informatique et Libertés pour l'enseignement supérieur et la recherche publié par la CNIL, la CPU et l'AMUE et plus particulièrement la fiche n°8 relative aux enquêtes statistiques portant sur le devenir professionnel et le suivi de cohortes d'étudiants).

Proposition de texte à porter sur les formulaires de collecte :

« Université XXX

Les informations recueillies dans le cadre de la présente enquête font l'objet d'un traitement informatique destiné à mesurer l'insertion professionnelle des diplômés. Les destinataires des données sont d'une part l'université XXX, d'autre part le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour établir des indicateurs d'insertion professionnelle par établissement et par discipline d'étude.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à YYY (préciser le service) de l'université XXX. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

8. Certification des résultats

Afin de garantir l'homogénéité des traitements et des données, il est nécessaire de mettre en place un processus de certification. Ce processus repose sur différents éléments, présentés ci-après : un contrôle de conformité des questionnaires, un contrôle interne des données, un taux de réponse, un contrôle externe des données, un bilan de collecte a posteriori accompagnant le questionnaire tel qu'il a été soumis aux enquêtés.

8.1 Contrôle de conformité des questionnaires :

Pour assurer la comparabilité des données, <u>la formulation des questions du tronc commun du questionnaire doit être identique pour toutes les universités</u>. L'ordre des questions doit également être respecté dans la mesure du possible. Toutefois, comme les années précédentes et à condition d'en respecter la formulation, les universités sont libres de l'ordre dans lequel sont posées les questions du volet commun.

L'université peut insérer des questions qui lui sont propres entre celles du volet commun à condition qu'elles n'interfèrent pas avec ces dernières. Il est en particulier proscrit d'insérer une question obtenue en formulant différemment une des questions du volet commun.

<u>Le questionnaire soumis aux enquêtés devra être annexé à la convention que le président de l'université retourne signée au M.E.N.E.S.R.</u>

8.2 Contrôle interne des données :

L'observatoire se dote des moyens nécessaires pour détecter et corriger les omissions, et pour effectuer les contrôles de cohérence sur les questionnaires remplis, afin de les valider. L'annexe 6 présente les contrôles de cohérence effectués par le M.E.N.E.S.R. sur les données qui lui sont transmises.

8.3 Taux de réponse :

L'université doit s'efforcer d'obtenir, sur chacune des spécialités des diplômes du champ, le meilleur taux de réponse possible dans les délais impartis pour l'enquête.

L'analyse des bilans de collecte de l'enquête 2012 a mis en évidence quelques « bonnes pratiques » permettant d'améliorer le taux de réponse.

D'après cette analyse, les actions suivantes ont un effet très bénéfique sur les taux de réponse :

- mettre en place une procédure efficace de recherche de coordonnées des diplômés.
 - celle-ci doit démarrer avant la période de collecte proprement dite. L'exploitation des bilans de collecte montre qu'un premier contact avant le début de l'interrogation pour information et actualisation des coordonnées est une pratique très fructueuse.
 - elle doit se poursuivre tout au long de la collecte. L'exploitation des bilans de collecte montre que la mise à contribution des autres enquêtés comme source de coordonnées est une pratique très payante.

- 2. démarrer les prises de contact avec les enquêtés très tôt ; l'exploitation des bilans de collecte montre que cette prise de contact doit avoir lieu avant le mois de janvier.
- effectuer une ou plusieurs relances auprès des personnes n'ayant pas répondu lors du premier contact.

8.4 Contrôle externe des données :

La remontée de données individuelles au M.E.N.E.S.R. permet la mise en œuvre d'un traitement national homogène de ces données.

Afin d'appréhender l'effet des traitements effectués sur les données collectées, il importe de pouvoir remonter à leur source. L'université devra donc conserver pendant un an au moins les originaux des documents recueillis au cours de l'enquête : les questionnaires papier, les masques de saisie des appels téléphoniques, et les fichiers de données des questionnaires multimédias. Ces documents devront pouvoir être communiqués au M.E.N.E.S.R. à sa demande.

8.5 Bilan de collecte

La remontée des données par le biais du site PEPIP s'accompagne d'un bilan de collecte qui permettra d'apprécier la qualité globale des données remontées (annexe 5).

9. Calendrier

9.1 Préparation de la collecte

- 1. Mise à jour du site d'information et d'échanges dédié à l'opération : septembre 2015.
- 2. Mise à disposition par le M.E.N.E.S.R. de la liste des diplômés à interroger pour chaque université : 1er septembre 2015.

9.2 Collecte des données

- 1. Date d'observation : 1er décembre 2015
- 2. Période de collecte : 1er décembre 2015 au 31 mars 2016.
- 3. Ouverture du site dédié à la remontée des données collectées : 1er avril 2016.
- 4. Date limite pour la remontée des données au M.E.N.E.S.R.: 30 avril 2016.

9.3 Traitement des données

- 1. Validation des données par le M.E.N.E.S.R. en relation avec les universités : mai-juin 2016.
- 2. Exploitation des données : juillet-septembre 2016.

LISTE DES ANNEXES -----

- 1. Population à enquêter
- 2. Structure du fichier de données à transmettre via le site PEPIP
- 3. Volet commun du questionnaire
- 4. Définition du taux d'emploi
- 5. Bilan de collecte des données d'enquête (disponible en décembre 2015)
- 6. Guide des contrôles de cohérence (disponible en janvier 2016)

CHARTE : ANNEXE 1 Enquête 2015

1. DEFINITION DE LA POPULATION A ENQUETER

L'enquête 2015 porte sur les diplômés 2013 (année n) présentant les caractéristiques suivantes :

- 1. Ayant la nationalité française ;
- 2. Ayant obtenu en 2013 un DUT, une licence professionnelle, ou un master ;
- 3. Nés en 1983 ou après ;
- 4. N'ayant pas interrompu leurs études pendant plus d'un an avant l'obtention du diplôme en 2013 :
- 5. Ne s'étant pas réinscrits dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée universitaire 2013 et/ou à la rentrée universitaire 2014.

Certaines de ces caractéristiques ne peuvent être connues que par le biais du questionnaire. C'est le cas notamment de la condition 4 ci-dessus, et de la condition 5 pour ce qui est des inscriptions dans des établissements d'enseignement non couverts par l'application SISE. La population à enquêter est donc plus large que le champ de l'enquête.

La variable libdip1 indiquant le type de diplôme prend 4 valeurs pour permettre de distinguer les Masters enseignement au sein des Masters : DUT / LICENCE PRO / MASTER LMD / MASTER ENS.

Pour chaque type de diplôme, DUT, Licence Professionnelle (LP), Master, la liste des diplômés à interroger est fournie par le MENESR à chaque université sous la forme d'un fichier comprenant tous les diplômés¹ dans la base SISE des résultats session 2013 avec une variable intitulée a_enqueter (oui/non) indiquant si le diplômé doit être interrogé. Cette variable est construite à partir des informations contenues dans les bases nationales SISE des inscriptions 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

Selon la définition ci-dessus, la variable a_enqueter vaut oui pour les diplômés suivants :

1. ayant la nationalité française et nés en 1983 ou après. Ces informations sont extraites de la base nationale SISE des inscriptions 2012-2013.

[Certains diplômés de la base SISE des résultats session 2013 ne sont pas retrouvés dans la base SISE des inscriptions 2012-2013, soit parce qu'ils se sont inscrits après le 15 janvier, soit parce que l'INE n'est pas le même dans les deux bases. Pour ces diplômés, la variable a_enqueter ne peut pas prendre en compte la nationalité et l'année de naissance du diplômé. Elle vaut oui par défaut, sauf pour les diplômés qui ont été retrouvés dans les bases SISE des inscriptions 2013 ou 2014. Lorsque la variable a_enqueter vaut oui, les filtres 1 et 3 doivent être basés sur les informations contenues dans les fichiers APOGEE (ou équivalent).]

2. ne figurant dans aucune des bases 2013-2014 et 2014-2015 des inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur couverts par le système d'information SISE (universités, écoles d'ingénieur, écoles de management, ENS et écoles privées), quel que soit le type de formation suivie, y compris celles qui préparent à des diplômes non nationaux ou à des concours, et quel que soit le régime d'inscription (y compris en formation continue).

[Le filtrage des diplômés qui se sont inscrits dans des établissements non couverts par l'application SISE à la rentrée 2013 ou 2014 se fait par le biais du questionnaire.]

L'information relative aux poursuites et aux reprises d'études dans les établissements d'enseignement supérieur couverts par l'application SISE permet d'optimiser la définition de la population à enquêter et de diminuer le nombre de personnes à interroger par les universités. L'arrêté CNIL de 2003 n'autorise toutefois pas le MENESR à communiquer les établissements d'accueil.

¹ Une personne figure autant de fois dans la base qu'il a obtenu de diplômes. Lorsqu'une personne a obtenu plusieurs diplômes dans la même université, l'université veillera à ne l'interroger qu'une seule fois. Sa réponse sera attribuée à chacun des diplômes obtenus. La réponse d'une personne ayant obtenu deux diplômes dans deux universités différentes sera attribuée aux deux universités.

Les diplômés qui ont repris des études en 2015-2016 après deux ans d'interruption, font partie de la population à enquêter, pour 2 raisons :

- 1. Ayant interrompu leurs études pendant 2 ans, ils ne seront pas considérés comme primosortants à l'issue de la formation suivie en 2015-2016 et ne seront donc pas interrogés ultérieurement.
- 2. Leur situation au 1er décembre 2015 doit être appréhendée par le biais de la question 4.2 sur leur activité principale, de la même façon que pour les personnes inscrites dans un établissement supérieur hors SISE.
 - A ce titre, les universités veilleront à interroger ceux de leurs diplômés 2013 qui se sont ré-inscrits à l'université après deux ans d'interruption, pour lesquels la variable a_enqueter vaut oui.

2. DESCRIPTION DES FICHIERS DONNANT LA LISTE DES DIPLOMES A INTERROGER

2.1 Variables

#	Intitulé du champ	Nombre de caractères	Description
1	num_compos	8	Numéro composante
2	num_etab	8	Numéro établissement
3	INE	11	INE
4	code_diplome	7	code diplôme SISE
5	libdip1	15	type de diplôme : DUT / LICENCE PRO / MASTER LMD / MASTER ENS
6	libdip2	200	libellé2 diplôme obtenu = mention
7	libdip3	100	libellé3 diplôme obtenu = spécialité
8	num_inscr	8	numéro d'inscription (variable NUMINSR de la base des résultats)
9	jour_nais	2	jour de naissance
10	mois_nais	2	mois de naissance
11	annee_nais	4	année de naissance
12	annee_bac	4	année d'obtention du bac
13	serie_bac	4	série au bac (ou équivalence) (code SISE)
14	sexe	1	sexe(h/f)
15	nation	1	nationalité (f/e)
16	double_diplome	3	double diplôme (oui/non)
17	reinscri1	3	inscrit administrativement l'année n/n+1 (2013/2014) dans un établissement couvert par le système d'information SISE (oui/non)
18	reinscri2	3	inscrit administrativement l'année n+1/n+2 (2014/2015) dans un établissement couvert par le système d'information SISE (oui/non)
19	a_enqueter	3	à enquêter (oui/non)

La variable a_enqueter vaut oui lorsque les conditions suivantes sont réalisées :

- année de naissance : 1983 et après, ou manquante
- nationalité = f (français), ou manquante
- reinscri1 = non
- reinscri2 = non

Les variables 9 à 15 sont renseignées à partir de la base SISE des inscriptions 2012-2013. Celles-ci sont manquantes lorsque le diplômé n'a pas été retrouvé dans cette base. Pour les diplômés dans ce cas, les filtres basés sur la nationalité et l'âge n'ont pu être appliqués. La variable a_enqueter vaut alors oui par défaut, sauf pour les diplômés qui ont été retrouvés dans les bases SISE des inscriptions 2013 ou 2014.

La variable 16 indique si le diplômé a obtenu 2 diplômes dans le champ en 2013.

2.2 Fichiers

Les données sont fournies sous la forme de trois fichiers contenant respectivement la liste des diplômés de DUT, de licence professionnelle, et de Master, incluant MASTER LMD et MASTER ENS.

Un quatrième fichier (BORDEREAU) indique, pour chacun des types de diplôme, DUT, licence professionnelle, master (avec la distinction MASTER LMD et MASTER ENS), le nombre d'enregistrements du fichier correspondant (non compris le premier enregistrement donnant les intitulés des champs) ainsi que le nombre de diplômés à interroger (variable dont_a_enqueter). Cette

information permet de vérifier que le téléchargement s'est bien passé. Ce fichier donne également la date de création du fichier.

Les fichiers sont au format csv : format txt avec le « ; » comme séparateur de champ.

Le premier enregistrement du fichier donne l'intitulé des champs.

Il y a un enregistrement par diplômé.

Ceux-ci sont triés selon les variables suivantes :

num_compos; code_diplôme; a_enqueter (tri décroissant: oui suivi de non); INE

CHARTE: ANNEXE 2 - LISTE DES VARIABLES ET NOMENCLATURES

1. DESCRIPTION DU FICHIER

Les données collectées par les universités sont transmises au M.E.N.E.S.R. par le biais du site sécurisé PEPIP à l'adresse : https://dep.adc.education.fr/pepip/

Le fichier est au format csv : format texte avec le point-virgule comme séparateur.

La virgule est également admise comme séparateur.

Le premier enregistrement contient l'intitulé des champs.

Il doit être égal à :

```
\begin{array}{l} \text{num\_etab} \; ; \; \text{ine} \; ; \; \text{code\_diplome} \; ; \; \text{c\_jour\_nais} \; ; \; \text{c\_mois\_nais} \; ; \; \text{c\_annee\_nais} \; ; \; \text{c\_annee\_bac} \; ; \; \text{c\_serie\_bac} \; ; \; \text{c\_sexe} \; ; \; \text{c\_nation} \; ; \; \text{c\_double\_diplome} \; ; \; \text{c\_a\_enqueter} \; ; \; \text{statut\_reponse} \; ; \; \text{date\_reponse} \; ; \; \text{q2\_1} \; ; \; \text{q2\_2} \; ; \; \text{q2\_3} \; ; \; \text{q2\_4a} \; ; \; \text{q2\_4\_2} \; ; \; \text{q2\_4\_3} \; ; \; \text{q2\_4\_4} \; ; \; \text{q2\_4\_5} \; ; \; \text{q2\_4\_6} \; ; \; \text{q2\_4\_7} \; ; \; \text{q2\_5} \; ; \; \text{q3\_1\_1} \; ; \; \text{q3\_1\_2} \; ; \; \text{q4\_1} \; ; \; \text{q4\_2s} \; ; \; \text{q4\_2r} \; ; \; \text{q4\_3} \; ; \; \text{q5\_1} \; ; \; \text{q5\_2} \; ; \; \text{q5\_3} \; ; \; \text{q6\_1} \; ; \; \text{q6\_2} \; ; \; \text{q6\_3} \; ; \; \text{q6\_6s} \; ; \; \text{q6\_6r} \; ; \; \text{q6\_7} \; ; \; \text{q6\_8} \; ; \; \text{q6\_9} \; ; \; \text{q6\_10} \; ; \; \text{q6\_11} \; ; \; \text{q6\_12} \; ; \; \text{q6\_14a} \; ; \; \text{q6\_14b} \; ; \; \text{q6\_15} \; ; \; \; \text{q6\_16} \; ; \; \text{q6\_17} \; ; \; \text{q8\_1} \; ; \; \text{q8\_2s} \; ; \; \text{q8\_2r} \; ; \; \text{q8\_3} \; ; \; \text{q8\_6} \; ; \; \text{q8\_6} \; ; \; \text{q8\_7} \\ \end{array}
```

(remplacer les points-virgules par des virgules si le séparateur est la virgule).

La liste des champs et leur contenu sont donnés au § 2.

Il y a un enregistrement par diplômé.

Le fichier doit contenir exactement tous les diplômés pour lesquels la variable a_enqueter vaut oui dans la liste des diplômés à interroger.

Sont compris:

- 1. les non-répondants pour lesquels les variables contenant les réponses aux questions du questionnaire (variables 15 à 64 dans le tableau ci-dessous) doivent être laissées vides ;
- 2. les diplômés pour lesquels les valeurs corrigées des variables annee_nais et/ou nation portées dans les variables c_annee_nais et/ou c_nation conduisent à les exclure du champ. Ceux-ci sont exclus soit par programme soit par le biais de la variable c_a_enqueter, selon la règle décrite au § 3.

2. LISTE DES VARIABLES

#	Variable	Ques- tion	Description		Nb de moda- lités	Format ou nomenclature
1	num_etab		Numéro établissement	8		
2	ine		INE	11		
3	code_diplome		code diplôme SISE	7		SISE
4	c_jour_nais		jour de naissance (cor)	2		JJ
5	c_mois_nais		mois de naissance (cor)	2		MM
6	c_annee_nais		année de naissance (cor)	4		AAAA
7	c_annee_bac		année d'obtention du bac (cor)	4		AAAA
8	c_serie_bac		série au bac (ou équivalence) (code SISE) (cor)	4		SISE
9	c_sexe		sexe (cor)	1	2	h/f
10	c_nation		Nationalité (cor)	1	2	f/e
11	c_double_diplome		double diplôme (oui/non) (cor)	3	2	oui / non
12	c_a_enqueter		A enquêter (cor)	3	2	oui / non
13	statut_reponse			1	7	voir § 4
14	date_reponse		date de recueil de la réponse du diplômé	8		JJMMAAAA

#	Variable	Ques- tion	Description		Nb de moda- lités	Format ou nomenclature
15	q2_1	2.1	mois/année obtention diplôme	6		MMAAAA
16	q2_2	2.2	bourse	1	3	voir § 4
17	q2_3	2.3	interruption études		3	voir § 4
18	q2_4a	2.4a	Autre diplôme niveau bac+4 ou plus ? (oui/non)	1	2	voir § 4
19	q2_4_1	2.4b	Ecole de commerce ou de gestion (master) / BTS (LP)	1	2	voir § 4
20	q2_4_2	2.4b	Ecole d'ingénieur (Master) / DUT (LP)	1	2	voir § 4
21	q2_4_3	2.4b	Droit (Master) / Licence générale, licence IUP (LP)	1	2	voir § 4
22	q2_4_4	2.4b	Médecine, pharmacie (Master) / Autre LP (LP)	1	2	voir § 4
23	q2_4_5	2.4b	IEP (Master) / Master (LP)	1	2	voir § 4
24	q2_4_6	2.4b	Autre M2 (Master) / autre diplôme (LP)	1	2	voir § 4
25	q2_4_7	2.4b	Diplôme d'un autre type (Master) / aucun diplôme (LP)	1	2	voir § 4
26	q2_5	2.5	Concours fonction publique (Master)	1	2	voir § 4
27	q3_1_1	3.1	études en 2013-2014	1	3	voir § 4
28	q3_1_2	3.1	études en 2014-2015	1	3	voir § 4
29	q4_1	4.1	études en 2015-2016	1	3	voir § 4
30	q4_2s	4.2	activité principale (réponse spontanée)	1	2	voir § 4
31	q4_2r	4.2	activité principale (réponse recodée)	1	2	voir § 4
32	q4_3	4.3	situation professionnelle au 1er décembre 2015	1	3	voir § 4
33	q5_1	5.1	emploi antérieur	1	2	voir § 4
34	q5_2	5.2	Mois/année début premier emploi	6		MMAAAA
35	q5_3	5.3	Mois/année fin premier emploi	6		MMAAAA
36	q5_4	5.4	Mois/année début recherche	6		MMAAAA
37	q6_1	6.1	Plusieurs empois ? (oui/non)	1	1	voir § 4
38	q6_2	6.2	Nombre d'emplois occupés	1	1	N
39	q6_3	6.3	Mois/année début emploi	6		MMAAAA
40	q6_4	6.4	intitulé emploi	70		
41	q6_5	6.5	Statut emploi ou type contrat de travail au 1.12.2015	2	13	voir § 4
42	q6_6s	6.6	niveau emploi (réponse spontanée) au 1.12.2015	1	7	voir § 4
43	q6_6r	6.6	niveau emploi (réponse recodée)	1	7	voir § 4
44	q6_7	6.7	temps de travail au 1.12.2015	1	2	voir § 4
45	q6_8	6.8	%temps partiel au 1.12.2015	2		NN
46	q6_9	6.9	Salaire/revenu net mensuel en euros (hors primes)	5		NNNNN
47	q6_10	6.10	Primes ou 13ème mois ? (oui / non)	1	1	voir § 4
48	q6_11	6.11	Montant net annuel des primes en euros	5		NNNNN
49	q6_12	6.12	employeur	1	7	voir § 4
50	q6_13	6.13	activité économique employeur	2	13	voir § 4
51	q6_14a	6.14a	département lieu de travail	2		NN
52	q6_14b	6.14b	pays où se situe le lieu de travail	3		INSEE
53	q6_15	6.15	premier emploi ? (oui / non)	1	2	voir § 4
54	q6_16	6.16	Mois/année début premier emploi	6		MMAAAA
55	q6_17	6.17	Mois/année fin premier emploi	6		MMAAAA
56	q7_1	7.1	situation professionnelle au 1er décembre 2014	1	3	voir § 4
57	q8_1	8.1	Statut emploi ou type contrat de travail au 1.12.2014	1	13	voir § 4
58	q8_2s	8.2	niveau emploi (réponse spontanée) au 1.12.2014		7	voir § 4
59	q8_2r	8.2	niveau emploi (réponse recodée) au 1.12.2014		7	voir § 4
60	q8_3	8.3	temps de travail au 1.12.2014		2	voir § 4
61	q8_4	8.4	%temps partiel au 1.12.2014			NN
62	q8_5	8.5	Salaire/revenu net mensuel en euros (hors primes) au 1.12.2014	5		NNNNN
63	q8_6	8.6	Primes ou 13ème mois ? (oui / non) au 1.12.2014	5	1	voir § 4
64	q8_7	8.7	Montant net annuel des primes en euros au 1.12.2014			NNNNN

3. COMPLEMENTS

Variables 1 à 3:

Les variables 1 à 3 (num_etab, INE, code_diplome) servent à apparier le fichier de remontée à la liste fournie par le M.E.N.E.S.R.: ces variables ne doivent en aucun cas être modifiées, même si l'INE ou le code diplôme ne correspondent pas à la valeur trouvée dans le fichier de gestion de l'université. Les disparités doivent être signalées dans le bilan de collecte.

Variables 4 à 12 :

Lorsque l'une des variables jour_nais, mois_nais, annee_nais, annee_bac, serie_bac, sexe, nation, double_diplome est manquante dans la liste des diplômés à interroger ou lorsque sa valeur diffère de celle qu'elle prend dans la base de gestion de l'université, la valeur extraite de la base de gestion doit être portée dans la variable c ... correspondante.

Les variables c_jour_nais, c_mois_nais, c_annee_nais, c_annee_bac, c_serie_bac, c_sexe, c_nation, c_double_diplome doivent rester vides dans les autres cas.

Les valeurs manquantes doivent être complétées pour <u>tous</u> les diplômés de la liste des diplômés à interroger, <u>y compris pour ceux qui n'ont pas répondu à l'enquête</u>.

Ces variables peuvent servir en effet à calculer les coefficients de pondération corrigeant la non-réponse. Elles doivent par conséquent être connues aussi bien pour les non-répondants que pour les répondants.

Exclusion par le biais des variables c_annee_nais et c_nation : 2 cas :

- 1. la variable correspondante annee_nais (resp. nation) est vide : si la valeur portée dans c_annee_nais (resp. c_nation) conduit à exclure le diplômé de la liste des diplômés à interroger, l'exclusion est faite automatiquement pas programme. Il est inutile de mettre « non » dans la variable c_a_enqueter.
- 2. la variable correspondante annee_nais (resp. nation) est renseignée dans la liste des diplômés à inetrroger : si la valeur portée dans c_annee_nais (resp. c_nation) conduit à exclure le diplômé de la liste des diplômés à interroger, l'exclusion n'a lieu que si la variable c a enqueter vaut « non ».

Les diplômés dans la situation inverse - pour lesquels la variable a_enqueter vaut non à cause de leur âge ou de leur nationalité alors que les valeurs des variables annee_nais et nation dans la base de gestion de la scolarité auraient conduit à mettre oui - ne doivent pas être inclus dans le fichier de remontée.

Le nombre des diplômés dans ce cas doit être indiqué dans le bilan de collecte.

La nomenclature de la variable serie_bac est donnée dans le fichier charte_variables.xls disponible sur le site.

>>> Variable c_a_enqueter (12) :

L'exclusion de la base de calcul de l'indicateur par le biais des questions filtre du questionnaire (interruption d'études ou poursuite d'études en 2013-2014 ou 2014-2015) est faite par programme. Elle ne doit au aucun cas être faite par le biais de la variable c_a_enqueter. Celle-ci doit rester vide pour ces diplômés.

Variable statut_reponse (13)

Pour un diplômé ayant obtenu deux diplômes en 2013 dans la même université, l'une des lignes doit fournir la réponse du diplômé, la deuxième doit être laissée vide avec le code 1 dans la variable statut_reponse (deuxième ligne d'un diplômé ayant deux diplômes en 2013).

En dehors des cas listés dans le §4 (deuxième ligne d'un diplômé ayant deux diplômes en 2013, décès, diplôme non validé) la variable statut_reponse est vide pour les non-répondants.

Pour les répondants : les codes 4 à 6 indiquent le mode d'interrogation utilisé pour recueillir la réponse du diplômé (ne pas confondre avec le mode de prise de contact).

Variable date_reponse (14)

Cette variable donne la date de recueil de la réponse de l'enquêté.

Pour les questionnaires papier, il est souhaitable de demander la date de remplissage du questionnaire sur le questionnaire lui-même. A défaut, celle-ci peut être remplacée par la date de réception du questionnaire ou à défaut encore, par la date de saisie de la réponse.

Variables q2_4_1 à q2_4_7

La question 2.4b est à choix multiples. Ceci implique qu'elle ne peut pas être codée par une seule variable donnant le numéro de la case cochée car il serait alors impossible de fournir les numéros de plusieurs cases si l'enquêté en a coché plusieurs.

Chaque case correspond à une variable qui vaut 1 si la case est cochée et 2 si la case n'est pas cochée.

Variables q4_2s et q4_2r relatives à la question 4.2 (Les études que vous poursuivez en 2015-2016 constituent-elles votre activité principale au 1er décembre 2015 ?) :

La réponse à la question 4.2 a été dédoublée.

La variable q4_2s reprend la réponse spontanée de l'enquêté. Aucun traitement ni redressement ne doit être appliqué à cette variable. Lors du traitement des données, l'observatoire doit veiller auparavant à sauvegarder cette valeur afin de pouvoir la transmettre au M.E.N.E.S.R.. Cette valeur doit être identique à celle qui se trouve dans les documents recueillis au cours de l'enquête (questionnaires papier, masques de saisie des appels téléphoniques, fichiers de données des questionnaires multimédias) qui devront être communiqués au M.E.N.E.S.R. s'il le demande, comme indiqué au § 8.4 de la charte.

La variable q4_2r permet à l'observatoire de communiquer la valeur qu'il estime correcte compte tenu de la réponse de l'enquêté aux autres questions du questionnaire, notamment sur la formation suivie ou l'emploi occupé (quotité, salaire...).

En l'absence de règles communes clairement établies, il est impossible de garantir que le classement des cas mixtes, études et emploi, études et recherche d'emploi, soit similaire d'un observatoire à l'autre. Ces différences vont à l'encontre de l'objectif d'homogénéité et de comparabilité des données visé par la charte. L'objectif du dédoublement de la variable est double : d'une part de connaître la réponse spontanée de l'enquêté, indépendante du retraitement de l'observatoire ; d'autre part de permettre une première estimation des différences entre les variables q4 2s et q4 2r, à des fins méthodologiques.

Variables q6_5 relative à la question 6.5 et q8_1 relative à la question 8.1 (Quel est (resp. était) votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail (respectivement : au 1 er décembre 2013) ?) :

La rubrique « autre » doit être accompagnée d'une réponse en clair de l'enquêté.

Sur la base de cette réponse en clair, l'observatoire doit affecter le cas de l'enquêté à l'une des 13 rubriques précédentes. Le code 14 est considéré comme une valeur erronée.

Les premières modalités peuvent être codées 01 à 09 ou 1 à 9 (justifié à gauche ou à droite).

Le service civique (code 13) n'est pas considéré comme un emploi. Les enquêtés qui cochent cette case seront considérés comme étant inactifs, comme s'ils avaient coché la case 3 de la question [4.3]. Ce redressement sera fait par programme. <u>Il est inutile de le faire dans la base de données transmise au M.E.N.E.S.R.</u>.

Variable q6_4 relative à la question 6.4 (Quel est l'intitulé exact de cet emploi ?) :

Ce champ ne doit contenir aucun caractère de contrôle. La présence dans ce champ d'un caractère « Fin de ligne », correspondant à la touche « Entrée » du clavier, est interprétée comme étant la fin de l'enregistrement contenant la réponse de l'enquêté. Les champs suivants sont donc ignorés et les variables correspondantes (q6_5 à q6_17) apparaissent comme non renseignées, ce qui rend la réponse non exploitable.

NB. Si c'est le cas pour une des réponses que vous avez recueillies auprès de vos diplômés, le problème peut être résolu en ouvrant le fichier CSV avec l'application Bloc-notes de Windows.

L'enregistrement correspondant se distingue par le fait qu'il est tronqué en deux lignes par le caractère « Fin de ligne » qu'il convient alors de supprimer.

Ce champ ne doit pas contenir de point-virgule. Les caractères figurant après le point-virgule seraient considérés comme faisant partie du champ suivant. Les champs sont alors décalés d'un cran ce qui génère des valeurs erronées pour les variables suivantes.

Variables q6_6s et q6_6r relatives à la question 6.6 et variables q8_2s et q8_2r relatives à la question 8.2 (Quel est (resp. était) le niveau de l'emploi que vous occupez (respectivement : occupiez) ?) :

La réponse à la question 6.6 (resp. 8.2) sur le niveau de l'emploi occupé a été dédoublée.

La variable q6_6s (resp. q8_2s) reprend la réponse spontanée de l'enquêté. Aucun traitement ni redressement ne doit être appliqué à cette variable.

La variable q6_6r (resp. q8_2r) permet à l'observatoire de communiquer la valeur qu'il estime correcte compte tenu de la réponse de l'enquêté aux autres questions du questionnaire (intitulé de l'emploi et salaire par exemple).

Variable q6 12 relative à la question 6.12 (Qui est votre employeur ?) :

La rubrique « autre » doit être accompagnée d'une réponse en clair de l'enquêté.

Sur la base de cette réponse en clair, l'observatoire doit affecter le cas de l'enquêté à l'une des 7 rubriques précédentes. Le code 8 est considéré comme une valeur erronée.

Variable q6_13 relative à la question 6.13 (Quel est le secteur d'activité économique de votre employeur?):

Les universités peuvent choisir de coder l'activité économique de l'employeur selon la nomenclature NAF 2008 de l'INSEE. Dans ce cas la variable q6_13 est renseignée par agrégation des items de cette nomenclature en respectant la table de correspondance ci-dessous.

Les premières modalités peuvent être codées 01 à 09 ou 1 à 9 (justifié à gauche ou à droite).

Tableau de correspondance entre la nomenclature de la variable q6_13 et la nomenclature NAF 2008

Colonne 1 = code variable q6_13 Colonne 2 = code NAF 2008

Colonne 3 = libellé NAF 2008

1	Α	Agriculture, sylviculture et pêche
2	В	Industries extractives
2	С	Industrie manufacturière
2	D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
2	Е	Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
3	F	Construction
4	G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
4	Н	Transports et entreposage
4	Ι	Hébergement et restauration
5	J	Information et communication
6	K	Activités financières et d'assurance
13	L	Activités immobilières
7	М	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
8	N	Activités de services administratifs et de soutien
9	Р	Enseignement
10	0	Administration publique (hors enseignement)
11	Q	Santé humaine et action sociale
12	R	Arts, spectacles et activités récréatives
13	S	Autres activités de services

13	Т	Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
13	U	Activités extra-territoriales

4. NOMENCLATURES

Règles générales :

- 1. Le codage des variables oui/non (q2_4a, q2_4_1 à q2_4_7, q2_5, q4_2s, q4_2r, q5_1, q6_1, q6_10, q6_15, q8_6) peut être fait en 1/2 comme indiqué dans le tableau ci-dessous ou en o/n ou en y/n. Le codage en oui/non comme l'année dernière est également admis. Dans ce cas seul le premier caractère est pris en compte. Ce codage équivaut donc à o/n.
- 2. Les premières modalités des variables q6_5, q6_13 et q8_1 peuvent être codées 01 à 09 ou 1 à 9 (justifié à gauche ou à droite).

Nomenclature des variables 13 à 64 :

Variable	codes	libellés
statut_reponse	1	Deuxième diplôme dans le cas d'un double diplôme
	2	Décédé
	3	Erreur sur le diplôme : diplômé n'ayant pas validé le diplôme
	4	téléphone
	5	internet
	6	papier
	Α	Autre
date_reponse		JJMMAAAA
q2_1		MMAAAA
q2_2	1	Oui sur critères sociaux
	2	Oui sur d'autres critères
	3	Non
q2_3	1	Oui, pendant moins de 2 ans
	2	Oui, pendant 2 ans ou plus
	3	Non
q2_4a	1	Autre diplôme de niveau bac+4 (oui)
	2	Autre diplôme de niveau bac+4 (non)
q2_4_1	1	Ecole de commerce ou de gestion (Master) / BTS (LP) (case cochée)
	2	Ecole de commerce ou de gestion (Master) / BTS (LP) (case non cochée)
q2_4_2	1	Ecole d'ingénieur (Master) / DUT (LP) (case cochée)
	2	Ecole d'ingénieur (Master) / DUT (LP) (case non cochée)
q2_4_3	1	Droit (Master) / Licence générale, licence IUP (LP) (case cochée)
	2	Droit (Master) / Licence générale, licence IUP (LP) (case non cochée)
q2_4_4	1	Médecine, pharmacie, odontologie (Master) / Autre LP (LP) (case cochée)
	2	Médecine, pharmacie, odontologie (Master) / Autre LP (LP) (case non cochée)

Variable	codes	libellés
q2_4_5	1	IEP (Master) / Master (LP) (case cochée)
	2	IEP (Master) / Master (LP) (case non cochée)
q2_4_6	1	Autre Master (Master) / autre diplôme (LP) (case cochée)
	2	Autre Master (Master) / autre diplôme (LP) (case non cochée)
q2_4_7	1	Autre diplôme de niveau bac+4 ou plus (Master) / aucun (LP) (case cochée)
-	2	Autre diplôme de niveau bac+4 ou plus (Master) / aucun (LP) (case non cochée)
q2_5	1	concours fonction publique (oui)
	2	concours fonction publique (non)
q3_1_1	1	études en 2013-2014 : oui, en doctorat (Master) / oui, en Master (LP)
	2	études en 2013-2014 : oui, dans une autre formation
	3	études en 2013-2014 : non
q3_1_2	1	études en 2014-2015 : oui, en doctorat (Master) / oui, en Master (LP)
	2	études en 2014-2015 : oui, dans une autre formation
	3	études en 2014-2015 : non
q4_1	1	études en 2015-2016 : oui, en doctorat (Master) / oui, en Master (LP)
	2	études en 2015-2016 : oui, dans une autre formation
	3	études en 2015-2016 : non
q4_2s	1	activité principale : réponse spontanée (oui)
	2	activité principale : réponse spontanée (non)
q4_2r	1	activité principale : réponse redressée (oui)
	2	activité principale : réponse redressée (non)
q4_3	1	Vous avez un emploi
	2	Vous n'avez pas d'emploi et vous recherchez du travail ou vous êtes en attente d'un contrat
3 Vous n'avez p		Vous n'avez pas d'emploi et vous ne cherchez pas de travail
q5_1	1	oui
	2	non
q5_2		MMAAAA
q5_3		MMAAAA
q5_4		MMAAAA
q6_1	1	plusieurs emplois (oui)
	2	plusieurs emplois (non, un seul)
q6_2		N nombre entier compris entre 1 et 9
q6_3		MMAAAA
q6_4		70 caractères alphanumériques maximum
q6_5	1	Prof. libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
	2	Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)
	3	CDI
	4	Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE)
	5	CDD (hors contrat spécifique au doctorat et y compris contractuel de la fonction publique)
	6	Vacataire
	7	Intérimaire
	8	Intermittent du spectacle, pigiste
	9	Contrat d'apprentissage
	Contrat de professionnalisation	
	11	Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi)
	12	Volontariat international
	13	Service civique

Variable	codes	libellés
q6_6s	1	personnel de catégorie A de la fonction publique
et q6_6r	2	ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures
	3	personnel de catégorie B de la fonction publique
	4	emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP
	5	personnel de catégorie C de la fonction publique
	6	manœuvre, ouvrier
	7	employé de bureau, de commerce, personnel de service
q6_7	1	Temps plein
	2	Temps partiel
q6_8		NN : nombre entier compris entre 1 et 99
q6_9	4	NNNNN : nombre entier compris entre 1 et 99999
q6_10	2	primes ou 13ème mois (oui)
q6_11		primes ou 13ème mois (non) NNNNN : nombre entier compris entre 0 et 99999
q6_11 q6_12	1	vous-même
40_1Z	2	la fonction publique (d'Etat, territoriale ou hospitalière)
	3	une entreprise publique
	4	une entreprise privée
	5	un organisme à but non lucratif ou une association
	6	une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant (cabinet, étude notariale)
	7	un particulier
q6_13	1	Agriculture, sylviculture et pêche
	2	Industries (manufacturières, extractives et autres)
	3	Construction
	4	Commerce, transports, hébergement et restauration
	5	Information et communication
	6	Activités financières et d'assurance
	7	Activités spécialisées, scientifiques et techniques
	8	Activités de services administratifs et de soutien
	9	Enseignement
	10 11	Administration publique (hors enseignement)
	12	Santé humaine et action sociale Arts, spectacles et activités récréatives
	13	Autres activités de service
q6_14a	10	Codes départements INSEE (voir onglet Codes départements)
4	97	DOM
	98	COM
	99	Etranger
q6_14b		Codes pays INSEE (voir onglet Codes pays)
q6_15	1	premier emploi (oui)
	2	premier emploi (non)
q6_16		MMAAAA
q6_17		MMAAAA
q7_1	1	Vous avez un emploi
	2	Vous n'avez pas d'emploi et vous recherchez du travail ou vous êtes en attente d'un contrat
	3	Vous n'avez pas d'emploi et vous ne cherchez pas de travail

Variable	codes	libellés
q8_1	1	Prof. libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
	2	Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)
	3	CDI
	4	Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE)
	5	CDD (hors contrat spécifique au doctorat et y compris contractuel de la fonction publique)
	6	Vacataire
	7	Intérimaire
	8	Intermittent du spectacle, pigiste
	9	Contrat d'apprentissage
	10	Contrat de professionnalisation
	11	Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi)
	12	Volontariat international
	13	Service civique
q8_2s	1	personnel de catégorie A de la fonction publique
et q8_2r	2	ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures
	3	personnel de catégorie B de la fonction publique
	4	emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP
	5	personnel de catégorie C de la fonction publique
	6	manœuvre, ouvrier
	7	employé de bureau, de commerce, personnel de service
q8_3	1	Temps plein
	2	Temps partiel
q8_4		NN : nombre entier compris entre 1 et 99
q8_5		NNNNN : nombre entier compris entre 1 et 99999
q8_6	1	primes ou 13ème mois (oui)
	2	primes ou 13ème mois (non)
q8_7		NNNNN : nombre entier compris entre 0 et 99999

CHARTE: ANNEXE 3		

VOLET COMMUN DU QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

ı	- IDEI	NTIFIC	CATION	DEI	'ENO	IETE
ı		NITIC	AIIUN	DEL	- ENW	

L'observatoire en charge de l'enquête doit s'assurer que la personne interrogée est bien celle qui est visée.

II – PAI	RCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE	
[2.1] C	Quand avez-vous validé votre diplôme ? Précisez le mois et l'année _ / _ _	
[2.2] D	Ourant l'année 2012-2013, avez-vous bénéficié d'une bourse ?	
	Oui sur critères sociaux	
	Oui sur d'autres critères	
	□ Non	
é	Entre le baccalauréat et l'obtention de votre diplôme en 2013, avez-vous interrompu vos tudes ? Ne pas mentionner une éventuelle interruption pour raisons de santé)	
	☐ Oui, pendant moins de 2 ans	
	☐ Oui, pendant 2 ans ou plus	
	□ Non	
Pour les diplômés de master : [2.4a] Avant ou pendant votre M2, avez-vous obtenu un diplôme de niveau bac+4 ou plus, autre que le M1 ou le M2 pour lequel vous êtes enquêté ? Oui Non [2.4b] Si oui, le(s)quel(s) (plusieurs réponses possibles) ?		
	un diplôme d'école de commerce ou de gestion	
	☐ un diplôme d'école d'ingénieur	
	 ☐ un diplôme spécifique aux études de droit (CAPA) ☐ un diplôme spécifique aux études de médecine, pharmacie, odontologie (DE) ☐ un diplôme d'IEP 	
	un autre M2 (différent de celui pour lequel vous êtes enquêté) un diplôme d'un autre type, précisez :	
l	[2.5] Avant ou pendant votre M2, avez-vous réussi un concours de la fonction publique?	
Pour le	es diplômés de LP :	
[:	2.4b] <u>Avant ou pendant votre année de LP</u> , quel(s) diplôme(s) avez-vous obtenu(s) (plusieurs réponses possibles) ?	
	□ BTS □ DUT	

	ence générale, licence IUP tre licence Pro ster
☐ Au ☐ aud	tre, précisez :cun
III – VOS POURSUITE DIPLOME EN 2013	S D'ETUDES DURANT LES DEUX ANNEES SUIVANT L'OBTENTION DU
	nscrit(e) dans un établissement d'enseignement supérieur pour y suivre des arer un diplôme, ou un concours de la fonction publique
- en 2013-2014 ?	 ☐ Oui, en doctorat (pour les Master) / en Master (pour les LP) ☐ Oui, dans une autre formation ☐ Non
- en 2014-2015 ?	 ☐ Oui, en doctorat (pour les Master) / en Master (pour les LP) ☐ Oui, dans une autre formation ☐ Non
1 ^{er} décembre 2015 et 1 ^{er}	portent sur votre situation professionnelle à deux dates : <u>décembre 2014</u> . Si vous travaillez chez le même employeur à ces deux dates, elles ofil de poste a évolué entre les deux.
IV – VOTRE SITUATION	AU 1ER DECEMBRE 2015
	e) pour l'année 2015-2016 dans un établissement d'enseignement supérieur études, ou y préparer un diplôme ou un concours de la fonction publique ?
	doctorat (pour les Master) / en Master (pour les LP)
☐ Oui, da ☐ Non	ns une autre formation
[4.2] Si oui, ces ét	udes constituent-elles votre activité principale au 1er décembre 2015 ?
☐ Oui	☐ Non
[4.3] Quelle est votre sit	tuation professionnelle au 1er décembre 2015 ?
ou si c'est ou si vous ou en form	ploi si c'est un emploi occasionnel ou de très courte durée, un contrat spécifique au doctorat, êtes en alternance, ation continue, êtes en arrêt maladie ou en congé maternité)
☐ Vous n'avez pas	d'emploi et vous recherchez du travail ou vous êtes en attente d'un contrat
☐ Vous n'avez pas o	d'emploi et vous ne cherchez pas de travail

V - SI VOUS N'AVEZ PAS D'EMPLOI AU 1ER DECEMBRE 2015
[5.1] Avez-vous occupé un emploi depuis l'obtention de votre diplôme en 2013 ? Oui Non (y compris si c'est un emploi occasionnel ou de très courte durée)
[5.2] [5.3] Si oui, date de début (mois/année) et de fin (mois/année) du premier emploi ?
Début : / Fin : _ /
Si vous recherchez du travail au 1er décembre 2015 :
[5.4] Depuis quelle date êtes-vous en recherche d'emploi ? (mois/année)
VI – SI VOUS AVEZ UN EMPLOI AU 1ER DECEMBRE 2015
[6.1] Occupez-vous plusieurs emplois au 1er décembre 2015 ?
[6.2] Si oui, combien ? Dans ce cas, les questions suivantes (sauf les dernières sur le temps de travail et le revenu) portent sur l'emploi que vous considérez comme principal.
[6.3] A quelle date avez-vous été embauché(e) (mois/année) ? _ / (Pour les travailleurs indépendants : date de début de l'activité exercée)
[6.4] Quel est l'intitulé exact de votre emploi au 1 ^{er} décembre 2015 ? (réponse en clair)
[6.5] Quel est votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail ? Si votre contrat ne relève pas du droit français, choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux.
☐ Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
☐ Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)☐ CDI
☐ Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE)
CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation)
☐ Vacataire
☐ Intérimaire
Intermittent du spectacle, pigiste
☐ Contrat d'apprentissage
☐ Contrat de professionnalisation
☐ Emplois aidés (Contrat Initiative Emploi, Contrat d'Accès à l'Emploi…)
✓ Volontariat international✓ Service civique
Autre, précisez :
[6.6] Quel est le niveau de l'emploi que vous occupez ?
☐ Personnel de catégorie A de la fonction publique
☐ Ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures
Personnel de catégorie B de la fonction publique
☐ Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP

Personnel de catégorie C de la fonction publique Manœuvre, ouvrier
Employé de bureau, de commerce, personnel de service
[6.7] Quel est votre temps de travail ? Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le temps cumulé sur ces emplois.
☐ Temps plein ☐ Temps partiel
[6.8] Si l'emploi est à temps partiel, quelle est la quotité travaillée (en %) ?
[6.9] Quel est votre salaire/revenu net MENSUEL en euros (hors primes et 13ème mois) ? Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.
[6.10] En plus de ce montant touchez-vous des primes et/ou un 13ème mois ?
Oui Non
[6.11] Si oui, quel est le montant net ANNUEL de vos primes et/ou de votre 13ème mois en euros ? Si vous occupez plusieurs emplois, indiquez les primes cumulées sur ces emplois.
[6.12] Qui est votre employeur ?
 ☐ Vous-même ☐ La fonction publique (d'etat, territoriale ou hospitalière) ☐ Une entreprise publique (la poste, sncf, edf, france télévisions) ☐ Une entreprise privée ☐ Un organisme à but non lucratif ou une association ☐ Une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant (cabinet, étude notariale) ☐ Un particulier ☐ Autre, précisez :
[6.13] Quel est le secteur d'activité économique de votre employeur ?
□ Agriculture, sylviculture et pêche □ Industries (manufacturières, extractives et autres) □ Construction □ Commerce, transports, hébergement et restauration □ Information et communication □ Activités financières et d'assurance □ Activités spécialisées, scientifiques et techniques □ Activités de services administratifs et de soutien □ Enseignement □ Administration publique (hors enseignement) □ Santé humaine et action sociale □ Arts, spectacles et activités récréatives □ Autres activités de service
[6.14a] Dans quel département se situe votre lieu de travail ? (97 pour les DOM, 98 pour les COM et 99 pour l'étranger)

[6.15] L'emploi que vous occupez au 1er décembre 2015 est-il votre premier emploi depuis l'obtention du diplôme en 2013 ?
☐ Oui ☐ Non
[6.16] [6.17] Si non, date de début (mois/année) et de fin (mois/année) du premier emploi ? Si vous occupez plusieurs emplois, ne pas renseigner la date de fin si le premier emploi est encore en cours au 1er décembre 2015.
Début : _ / Fin : /
VII – VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE AU 1ER DECEMBRE 2014
[7.1] Quelle était votre situation professionnelle au <u>1er décembre 2014</u> ?
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
✓ Vous aviez un emploi (y compris si c'est un emploi occasionnel ou de très courte durée,
ou si c'est un contrat spécifique au doctorat,
ou si vous êtes en alternance, ou en formation continue,
ou si vous êtes en arrêt maladie ou en congé maternité)
☐ Vous n'aviez pas d'emploi et vous recherchiez du travail ou vous étiez en attente d'un contrat
☐ Vous n'aviez pas d'emploi et vous ne cherchiez pas de travail
Todo namoz pao a ompionot vodo no onoromoz pao ao davam
VIII – L'EMPLOI OCCUPE AU 1ER DECEMBRE 2014
VIII - L EMPLOI OCCOPE AO TER DECEMBRE 2014
Si vous travaillez pour le même employeur aux 1 ^{ers} décembre 2014 et 2015, ces questions visent à connaître l'évolution de votre poste entre ces deux dates.
Toroidile it all tollo posto et il e oce dedix datoe.
- Or
Si vous occupiez plusieurs emplois au 1 ^{er} décembre 2014, les deux questions suivantes concernent l'emploi que vous considérez comme votre emploi principal à cette date.
que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1 ^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux.
que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1 ^{er} décembre 2014? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le
que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1 ^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. — Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur
 que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire)
que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1 ^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI
 que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction
 que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation)
que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1er décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. □ Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur □ Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) □ CDI □ Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) □ CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation) □ Vacataire
que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1 ^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation) Vacataire Intérimaire
 que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation) Vacataire Intérimaire Intérimaire Intermittent du spectacle, pigiste
 que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation) Vacataire Intérimaire Intermittent du spectacle, pigiste Contrat d'apprentissage
 que vous considérez comme votre emploi principal à cette date. [8.1] Quel était votre statut d'emploi ou votre type de contrat de travail au 1^{er} décembre 2014 ? Si votre contrat ne relevait pas du droit français choisissez dans la liste celui qui s'en approche le mieux. Profession libérale, indépendant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur Fonctionnaire (y compris fonctionnaire stagiaire ou élève fonctionnaire) CDI Contrat spécifique au doctorat (contrat doctoral, allocation recherche, CIFRE) CDD (hors contrats spécifiques au doctorat et y compris saisonnier, contractuel de la fonction publique, ATER, assistant(e) d'éducation) Vacataire Intérimaire Intermittent du spectacle, pigiste Contrat d'apprentissage Contrat de professionnalisation

☐ Autre, précisez :
[8.2] Quel était le niveau de l'emploi que vous occupiez ?
 □ Personnel de catégorie A de la fonction publique □ Ingénieur, cadre, professions libérales, professions intellectuelles supérieures □ Personnel de catégorie B de la fonction publique □ Emploi de niveau intermédiaire : technicien, agent de maîtrise, maîtrise administrative et commerciale, VRP □ Personnel de catégorie C de la fonction publique □ Manœuvre, ouvrier □ Employé de bureau, de commerce, personnel de service
[8.3] Quel était votre temps de travail ? Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le temps cumulé sur ces emplois.
☐ Temps plein ☐ Temps partiel
[8.4] Si l'emploi était à temps partiel, quelle était la quotité travaillée (en %) ? _
[8.5] Quel était votre salaire/revenu net MENSUEL en euros (hors primes et 13ème mois) ? Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez le revenu cumulé sur ces emplois.
[8.6] En plus de ce montant touchiez-vous des primes et/ou un 13ème mois ?
☐ Oui ☐ Non
[8.7] Si oui, quel était le montant net ANNUEL de vos primes et/ou de votre 13ème mois en euros ? Si vous occupiez plusieurs emplois, indiquez les primes cumulées sur ces emplois.

CHARTE : ANNEXE 6 - Contrôles effectués par le MENESR sur le fichier de données

Ce document présente succinctement les contrôles qui sont effectués par le ministère sur les données transmises par les universités. Ces contrôles sont effectués automatiquement par programme SAS. Ils se déroulent en 2 étapes :

Etape 1. Détection des anomalies :

- sur la structure du fichier,
- sur les lignes du fichier (le champ),
- sur les champs dans les lignes (variables)

Etape 2. Validation:

- évaluation de la situation prise en compte pour chacun des diplômés ayant répondu à l'enquête,
- bilan de la qualité des variables emploi pour les diplômés en emploi ou au chômage.

1 – Principales évolutions par rapport à l'année précédente :

L'enquête des diplômés 2012 est reconduite à l'identique pour l'enquête des diplômes 2013.

2. Comptes rendus d'anomalies

2.1 - bilan controles.rtf

Ce document reprend les points essentiels rencontrés au cours des contrôles effectués sur le fichier.

- Structure du fichier : délimiteur, nombre de champs du fichier, contenu première ligne, nombre de lignes du fichier. Si la structure du fichier n'est pas bonne (voir annexe 1 : contrôles sur la structure du fichier) les contrôles sont interrompus. Aucun des autres documents n'est produit.
- 2. Alerte en cas de doublons.
- 3. Alerte si le taux de réponse est égal à 100%.
- 4. Alerte s'il manque un type diplôme par rapport au fichier final déposé l'année précédente.
- 5. Nombre d'exclusions à justifier dans le bilan d'enquête (une exclusion non justifiée sera invalidée).
- 6. Nombre de diplômés manquants pour chaque type de diplôme.
- 7. Liste des composantes pour lesquelles le taux de réponse est inférieur à 50%.
- 8. Alerte si le taux de réponse obtenu auprès des diplômés de master enseignement est inférieur à 50%.
- 9. Nombre de réponses non exploitables selon la nationalité et le type de diplôme.
- Liste des diplômés déclarant un revenu mensuel supérieur à 10 000 €.

2.2 - tableaux controles.rtf

Tous les tableaux figurant dans ce document sont déclinés par type de diplôme à l'exception du tableau 5 où le type de diplôme est en ligne.

1. Contrôle du champ : nombre d'exclusions selon le motif.

Les exclusions marquées « à justifier » doivent être justifiées dans le bilan de collecte. Celles qui ne le sont pas seront invalidées.

- 2. Contrôle du champ : nombre de diplômés réceptionnés et exclus (en ligne).
- 3. Taux de réponse par composante
- 4. Taux de réponse par code diplôme
- 5. Contenu de la variable statut reponse par type de diplôme (en ligne).
- 6. Qualité des réponses : bilan des niveaux d'erreur par code diplôme (voir annexe 3 : contrôle sur les variables)

2.3 - fichiers controles.xls

Ce document comporte entre 3 à 5 onglets. Les deux premiers ne sont présents que s'il y a des diplômés hors champ ou des diplômés manquants dans le fichier déposé sur PEPIP.

diplômés_hors_champ :

liste des diplômés du fichier qui ne figurent pas parmi les diplômés à interroger dans le cadre de l'enquête (a_enqueter=oui ou etr_a_enqueter=oui pour les universités participant à l'expérimentation).

NB. Un diplômé peut être rejeté si son INE ou le code diplôme est erroné dans le fichier. Dans ce cas, il figure également dans la liste des diplômés manquants avec l'INE et/ou le code diplôme correct.

2. diplômés_manquants

3. anomalies détaillées

liste des anomalies détectées dans le contenu des variables de réponse au questionnaire (voir annexe 3 : contrôles sur les variables)

4. diplômés en erreur

liste des diplômés en erreur : le niveau_global est le niveau maximal des anomalies détectées dans la réponse du diplômé.

Les diplômés sont classés par ordre décroissant de niveau global d'erreur. Les réponses des diplômés ayant un niveau global égal à 3 sont inexploitables.

5. contenu variables emploi

Pour les variables q6_10 et q8_4 (quotité de temps partiel) les valeurs sont agrégées par tranches de 10.

Pour les variables q6_12 et q8_5 (salaire mensuel) et q6_14 et q8_7 (primes annuelles) les valeurs sont agrégées par tranches de 1000.

Une attention particulière doit être portée aux diplômés déclarant un revenu supérieur à 10 000 € car il peut s'agir d'une confusion entre revenu mensuel et revenu annuel. Sauf confirmation de votre part dans le bilan de collecte ces valeurs ne sont pas prises en compte dans les indicateurs de salaire publiés par le ministère.

3. Comptes rendus de validation

3.1 - bilan_validation.rtf

1. Bilan des situations au 1er décembre n+2 :

Définition des colonnes :

total rép. expl. hors champ

total des réponses exploitables

nombre de diplômés exclus du champ sur la base de leur réponse aux questions filtre du volet commun. Cet effectif est la somme des effectifs des colonnes inter. et pour.

inter. nombre de diplômés exclus du champ parce qu'ils ont interrompu leurs études pendant 2 ans ou plus (q2_3=2).

pour. nombre de diplômés exclus du champ parce qu'ils ont poursuivi ou repris des études durant les années n-n+1 et/ou n+1-n+2 (q3_1_1=1 ou 2 et/ou q3 1 2=1 ou 2)

dans champ colonnes

nombre de diplômés dans le champ = total rép. expl. - hors champ

Les colonnes (s) prennent en compte la situation des diplômés basée sur

(s) / (r) leur réponse spontanée à la question 4.2 (variable q4_2s)
Les colonnes (r) prennent en compte la variable q4_2r éventuellement renseignée par l'observatoire

base total des colonnes en emploi + au chômage + inactif

(s) / (r) L'effectif figurant dans la colonne base (r) est égal au nombre de diplômés dans le champ.

L'effectif figurant dans la colonne base (s) est inférieur à l'effectif des diplômés dans le champ s'il y a des cas où q4_2s est non renseigné et q4_2r l'est.

2. Bilan des situations au 1er décembre n+1 :

Définition des colonnes :

dans champ.

diplômés dans le champ = base des diplômés pris en compte pour la situation en n+1

rép. valides

nombre de réponses valides à la question q7 1

q7_1

colonnes 3 à 5

nombre de diplômés respectivement en emploi, au chômage et inactifs selon la réponse à la question q7_1

colonnes 6 à 8

contrôle de cohérence de la situation déclarée à la question 7.1 avec les dates données dans les questions précédentes du questionnaire : début emploi pour les diplômés en emploi au 1 er décembre n+2, début et fin premier emploi

Si les dates englobent le mois de décembre n+1, 3 cas :

- 1. emploi dans emploi occupé au 1 er décembre n+2 si début emploi antérieur au 1 er décembre n+1
- 2. dans premier emploi si début premier emploi antérieur à décembre

n+1 et fin premier emploi postérieur à décembre n+1

3. au chômage si début premier emploi postérieur à décembre n+1 ou pas de premier emploi

cohérence avec dates incohérence avec dates Les 2 colonnes suivantes sont relatives aux diplômés qui sont dans ce cas, suivant qu'il y ait ou non cohérence entre les situations calculées et déclarées.

situation non définie ou dates manguantes Nombre de diplômés pour lesquels la situation en décembre n+1 ne peut être déduite des dates données dans le questionnaire, soit qu'il y ait des valeurs manquantes, soit que le mois de décembre n+1 est postérieur à la fin du premier emploi et, pour ceux qui sont en emploi en décembre n+2, antérieur au début de l'emploi occupé en décembre n+2

3. Bilan qualité variables emploi pour diplômés en emploi ou au chômage

La colonne « effectif pertinent » est égal au nombre de réponses vérifiant le critère défini dans la colonne « critère ».

Les colonnes « en % » sont égales au nombre de valeurs portées dans la colonne précédente (conformes, non renseignées, erronées) rapporté à l'effectif pertinent.

3.1 - situations individuelles.xls

1. Situations en décembre n+2

Ce document donne la situation de chacun des diplômés ayant fourni une réponse exploitable à l'enquête calculée à partir de sa réponse aux questions du volet commun :

La colonne « inclusion champ » indique si le diplômé est dans le champ de l'enquête.

La colonne « motif » indique le cas échéant le motif d'exclusion du champ (i pour interruption ou p pour poursuite d'études).

Les colonnes situation (réponse spontanée) et situation (après redressement) indique la situation prise en compte pour le diplômé, sur la base respectivement des variables q4_2s et q4_2r.

Les dernières colonnes donnent les variables utilisées pour l'évaluation de cette situation (cf. annexe 4).

2. Situations en décembre n+1

Cet onglet comporte 12 colonnes:

Colonnes A à E : repérage du diplômé (n° observation, nationalité, type de diplômé, code diplôme, INE)

Colonne F: rappel situation en décembre n+2

Colonne G: situation en décembre n+1 selon réponse à la guestion 7.1

Colonne H: situation en décembre n+1 calculée d'après dates (4 cas: même emploi déc.

n+2, dans premier emploi, chômage ou inactivité, inconnue)

Colonne I : date début emploi

Colonne J: date début premier emploi

Colonne K : date fin premier emploi

Colonne L: Contrôle de cohérence entre situation basée sur la question 7.1 et situation

calculée à partir des dates (3 cas : cohérence, incohérence, indéterminé)

Annexe 1 - Contrôles sur la structure du fichier :

Le fichier doit être au format csv avec exactement 64 champs délimités par des ';' comme indiqué dans l'annexe 2 de la charte.

Il est rappelé que, pour permettre aux observatoires qui le souhaitent de faire figurer la donnée redressée au regard de la donnée brute, les réponses aux questions 4.2, 6.6, 8.2 ont été dédoublées en deux variables q4_2s et q4_2r, q6_6s et q6_6r et q8_2s et q8_2r respectivement, conformément à l'annexe 2 de la charte. Les variables q4_2r, q6_6r, q8_2r restent vides si l'observatoire ne fait pas de redressement ou si les valeurs q4_2s ou q6_6s sont estimées correctes.

Le premier enregistrement doit comporter les intitulés des variables. Ces intitulés doivent être identiques à ceux donnés dans l'annexe 2 de la charte.

Tout fichier comportant des variables supplémentaires ou manquantes est rejeté et le programme de contrôle est interrompu. De plus les noms des variables doivent être identiques à ceux donnés dans l'annexe 2 et l'ordre des variables doit être respecté.

Annexe 2 - Contrôles sur les lignes du fichier :

Outre les diplômés de master, dont la présence est obligatoire, le fichier remonté peut inclure également les diplômés de LP.

Pour chacun des types de diplôme présents dans le fichier, le fichier doit comporter <u>exactement</u> les diplômés de la liste fournie par le ministère pour lesquels a_enqueter=oui.

Pour les diplômés n'ayant pas répondu à l'enquête, les variables q2_1 à q8_7 doivent être vides.

Les tableaux « Contrôle du champ : bilan des réponses par composante » et « Contrôle du champ : bilan des réponses par code diplôme » donnent les taux de réponse obtenus dans chaque composante et par code diplôme. Si les taux calculés sont tous égaux à 100% et que ces taux ne correspondent pas à la réalité, c'est que l'un des champs au moins n'est pas vide. Cette anomalie doit être corrigée pour que le fichier puisse être validé.

Le fichier remonté est comparé à la liste du ministère selon les variables num_etab, code_diplome et INE. Les diplômés qui ne sont pas trouvés dans la liste du ministère sont rejetés.

Il est inutile d'inclure dans le fichier les diplômés pour lesquels une correction sur les variables âge et nationalité de la base SISE aurait conduit à mettre 'oui' à la place de 'non' pour la variable a enqueter. Ils ne seront pas traités.

Les diplômés de la liste du ministère qui ne sont pas présents dans le fichier remonté sont marqués comme étant manquants.

Les diplômés inclus dans la liste parce que la nationalité et la date de naissance étaient inconnus seront automatiquement exclus de la base d'enquête si les valeurs portées dans les variables c_nation ou c_annee_nais auraient conduit à les en exclure. Si le fichier comporte des diplômés pour lesquels la variable c_a_enqueter vaut 'non' sans justification d'âge ou de nationalité, la raison doit en être donnée dans le bilan d'enquête.

Le fichier doit inclure les diplômés n'ayant pas répondu à l'enquête. Pour ces derniers, les variables q2_1 à q8_7 sont vides.

Le résultat des contrôles sur les lignes est présenté dans les 4 premiers tableaux du document bilan_contrôles.rtf et les 2 premiers onglets du document fichiers_contrôle.xls, décrits dans §4 du présent document.

Annexe 3 - Contrôles sur les variables :

Contrôles effectués sur les variables de réponse au questionnaire pour les diplômés ayant répondu à l'enquête.

Codification des anomalies :

- 4 types d'anomalies :

valeur manquante, valeur erronée, incohérence entre variables, à vérifier (pour les valeurs portées dans les variables q6_12 et/ou q6_14 ou dans les variables q8_5 et/ou q8_7 conduisant à un revenu supérieur à 10000 €).

Une valeur est erronée lorsqu'elle n'est pas conforme à la nomenclature indiquée dans l'annexe 2 de la charte.

Ne pas remplacer les valeurs manquantes par une mention du type NR ou NC, qui serait considérée comme une valeur erronée.

- 3 niveaux de gravité :

niveau 3

Cas 1 Variable non renseignée ou erronée en l'absence de laquelle il est impossible, soit de savoir si le diplômé est dans le champ de l'enquête, soit d'évaluer sa situation professionnelle pour le calcul du taux d'insertion (cf. annexe 4 de la charte).

Liste des variables concernées (pour le détail des contrôles, voir paragraphe suivant)

- q2_3 (interruption d'études),
- q3_1_1, q3_1_2 (poursuites d'études après l'obtention du diplôme),
- q4_1, q4_2s, q4_3 (situation au 1 er décembre)

Lorsque l'une des réponses aux questions filtre 2.3, 3.1 conduit à exclure un enquêté du champ, la réponse du diplômé est considérée comme étant exploitable et celui-ci est classé « hors champ » quelle que soit la valeur des variables suivantes.

- si les variables suivantes sont vides : il y a interruption des contrôles.
- si les variables suivantes ne sont pas vides : le niveau des erreurs détectées sur les variables suivantes est mis à 1 car la correction de ces erreurs n'est pas nécessaire pour le calcul des indicateurs.
- Cas 2 Variable q6_5 (statut ou type de contrat) non renseignée ou incohérente avec q4_1 (pour contrat apprentissage et professionnalisation ou contrat spécifique au doctorat).

niveau 2

- Cas 1 Variable q6_6s non renseignée ou erronée pour un diplômé en emploi
- Cas 2 Variable non renseignée ou erronée en l'absence de laquelle la catégorie du diplômé pour le traitement des effets de structure ou de contexte n'est pas connue (variable q2_2 ou c_annee_nais, c_annee_bac, c_serie_bac si la variable correspondante annee_nais, annee_bac, serie_bac n'est pas renseignée).

Cas 3 Pour un diplômé en emploi : variable q6_3 (date début emploi) manquante ou mal renseignée ou postérieure au mois de décembre.

niveau 1

Cas 1 Variable non renseignée ou erronée autre que celles citées précédemment.

Cas 2 Incohérence entre dates.

Contrôles par variable :

Il y a erreur si la variable est non renseignée ou erronée.

Une valeur est erronée si elle n'est pas conforme à la nomenclature correspondante donnée dans l'annexe 2 de la charte.

#	variable	niveau	description
1	q2_1	1	
2	q2_2	2	
3	q2_3	3	donnée obligatoire
4	q2_4a	1	
5	q2_4_*	1	La variable q2_4_* est la concaténation du contenu des variables q2_4_1 à q2_4_7. Si q2_4a=1 (oui) cette chaîne de caractères doit contenir au moins un 1 (case cochée), les autres valeurs étant égales à 2 ou vides (case non cochée).
6	q2_5	1	(pour les master seulement)
7	q3_1_1	3	donnée obligatoire
8	q3_1_2	3	donnée obligatoire
9	q4_1	3	donnée obligatoire
10	q4_2s	3	donnée attendue pour q4_1=1 ou 2
11	q4_3	3	donnée obligatoire
12	q5_1	1	donnée attendue pour q4_3=2 ou 3
13	q5_2	1	donnée attendue pour q5_1=1
14	q5_3	1	donnée attendue pour q5_1=1
15	q5_3	1	cohérence entre date début et fin $(q5_3 \ge q5_2)$
16	q5_4	1	donnée attendue pour q4_3=2
17	q6_1	1	donnée attendue pour diplômé en emploi (q4_3=1)
18	q6_2	1	Donnée attendue pour q6_1=1
19	q6_3	2	donnée attendue pour diplômé en emploi
20	q6_4	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
21	q6_5	3	donnée attendue pour diplômé en emploi
22	q6_5	3	incohérence entre q6_5='04' ou '09' ou '10' et q4_1='3'
23	q6_6s	2	donnée attendue pour diplômé en emploi
24	q6_7	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
25	q6_8	1	donnée attendue pour q6_7=2
26	q6_9	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
27	q6_10	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
28	q6_11	1	donnée attendue pour q6_10=1
29	q6_9	1	message « à vérifier » si les valeurs portées dans les variables q6_9 et

	et 6_11		q6_11 conduisent à un revenu mensuel supérieur à 10 000 €. Ces valeurs doivent être contrôlées et justifiées dans le bilan de collecte.
30	q6_12	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
31	q6_13	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
32	q6_14a	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
33	q6_14b	1	donnée attendue pour q6_14a=99
34	q6_15	1	donnée attendue pour diplômé en emploi
35	q6_16	1	donnée attendue pour q6_15=2
36	q6_17	1	donnée attendue pour q6_15=2
36	q6_17	1	cohérence entre date début et fin (q6_17 ≥ q6_16)
37	q7_1	1	donnée obligatoire
38	q8_1	1	donnée attendue pour diplômé en emploi en décembre n+1
39	q8_1	1	incohérence entre q8_1='04' ou '09' ou '10' et q3_1_2='3'
40	q8_2s	1	donnée attendue pour diplômé en emploi en décembre n+1
41	q8_3	1	donnée attendue pour diplômé en emploi en décembre n+1
42	q8_4	1	donnée attendue pour q8_3=2
43	q8_5	1	donnée attendue pour diplômé en emploi en décembre n+1
44	q8_6	1	donnée attendue pour diplômé en emploi en décembre n+1
45	q8_7	1	donnée attendue pour q8_6=1
46	q8_5 et q8_7	1	message « à vérifier » si les valeurs portées dans les variables q8_5 et q8_7 conduisent à un revenu mensuel supérieur à 10 000 €. Ces valeurs doivent être contrôlées et justifiées dans le bilan de collecte.

Niveau d'erreur pour un diplômé : valeur maximale des anomalies sur l'ensemble des variables de réponse du diplômé, 0 si aucune erreur.

Seuls les diplômés ayant un niveau d'erreur <u>strictement inférieur à 3</u> sont pris en compte dans le calcul du taux d'insertion.

Aucun contrôle n'est effectué sur les lignes vides.